



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E176819

VALABLE JUSQU'AU 22/01/2026

ÉDITÉ LE

09/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2018

Forme juridique : SAS

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 842359945

Siret : 842 359 945 00016

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3061964

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AR 386311

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AR 386311

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : HELIOS

6 RUE LEON DROUX
62300 LENS

Téléphone : 03 59 61 97 03

Portable : 0650092336

Site Internet : <http://www.helios-groupe.fr>

E-mail : corinec.helios@gmail.com

Responsabilité légale :
MORLET JULIEN PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	14/06/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/06/2025
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Électricien,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	16/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/04/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	11/06/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/06/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	16/04/2025
o Ventilation mécanique	16/04/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/04/2025
o Isolation des combles perdus	16/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.